



Commune de DORTAN (01590)

7. Finances
7.5 – Subventions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2024 N° 2024-028

Nombre de conseillers : Acte rendu exécutoire après :

En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

- transmission en sous-préfecture de Nantua le 21 juin 2024
- affichage du 21/06/2024 au 20/08/2024

Présidente : Marianne DUBARE, Maire.

Date de la convocation :
11 juin 2024

Vote	
Pour :	18
Contre :	0
Abstention :	1

PRESENTS : Marianne DUBARE - Alain BRITEL – Janine DURET – Christophe DAVID-HENRIET – Jean-Claude GAILLARD – Josiane TOURRES - Joël SUBTIL – Martine BIMONT - Eric PAUZE - Wilfried LAURIER – Gulperi BILICI - Claire EL AZIFI BOULAÏCH - Jérôme VERGNE - Arielle PENAZZI – Lionel CORNATON – Melchior FACCHINETTI

EXCUSEES : Lydie GENAUDET (pouvoir à Janine DURET) - Aurore DUPLESSIS (pouvoir à Marianne DUBARE) – Emeline BAPTISTA (pouvoir à Lionel CORNATON)

Secrétaire de séance : Eric PAUZE

OBJET :

**RENOVATION TOITURE DE
LA CHAPELLE DE VOVAIS
- PLAN DE FINANCEMENT
ET DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DE
LA REGION AURA**

Mme le Maire indique aux conseillers que la Commune de DORTAN doit réaliser des travaux sur la toiture de la Chapelle de Vouais. Le montant des travaux est estimé à 7 240 € HT. La Commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du Bonus Ruralité visant à soutenir l'investissement des communes de moins de 2000 habitants.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Plan de financement Rénovation toiture Chapelle de Vouais		
Financeurs	Montant	Taux
Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes	2 896.00 €	40.00%
Haut-Bugey Agglomération	2 172.00 €	30.00%
Total subventions publiques	5 068.00 €	70.00%
Autofinancement	2 172.00 €	30.00%
Total autofinancement	2 172.00 €	30.00%
TOTAL GENERAL HT	7 240.00 €	100.00%

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de Mme le Maire entendu et après en avoir délibéré,
A 18 voix Pour et 1 abstention,

- APPROUVE le plan de financement exposé ci-dessus.
- SOLLICITE une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du Bonus Ruralité.
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- AUTORISE Mme le Maire à signer tout document afférent à cette demande.



POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
LE MAIRE,
Marianne DUBARE

Accusé de réception d'un acte en préfecture

RENOVATION DE LA TOITURE DE LA CHAPELLE DE VOUAIS - PLAN DE

Objet de l'acte : FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION
AUVERGNE RHONE ALPES

.....

Date de décision: 17/06/2024

Date de réception de l'accusé 21/06/2024
de réception :

.....

Numéro de l'acte : DEL2024028

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20240617-DEL2024028-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5
Finances locales
Subventions

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....

Nom du fichier : DEL 2024-028 RENOVATION TOITURE CHAPELLE VOUAIS DDE SUBV
AURA.pdf (99_DE-001-210101481-20240617-DEL2024028-DE-1-
1_1.pdf)